

le quartier de Tivoli accueillera un nouvel espace public

Afin d'offrir un espace vert et convivial aux habitants du quartier de Tivoli, la Municipalité propose de créer une zone aménagée de 1'850 m² au milieu des Portiques de Tivoli, qui accueillent depuis fin 2006 130 logements. Ces aménagements pourront desservir l'ensemble du quartier Tivoli-Sévelin, et leurs coûts sont estimés à 1'168'000 francs.

Avec la création d'un espace public à Tivoli, la Commune met en application l'un des objectifs fixé par son plan directeur: développer des équipements collectifs, en particulier des parcs de quartier. Par ailleurs, le plan partiel d'affectation de la zone Sévelin-Tivoli prévoit la création d'espaces libres, tout en assurant une densification du tissu urbain. Aujourd'hui, les Portiques de Tivoli accueillent cinq bâtiments et 450 nouveaux habitants, une garderie et un commerce et le plateau de Sévelin offre encore des possibilités de développement.

Orienté au nord, le quartier Tivoli s'inscrit dans une pente naturelle du Flon, entre la barre construite sur l'avenue éponyme et le tracé du métro M1. Tous les parcs publics de la ville se situent à plus de 10 minutes à pied. En respectant le vocabulaire paysager existant, le futur parc de quartier prolongera les espaces extérieurs des nouvelles constructions et constituera une respiration bienvenue dans ce tissu urbain. Il est amené à jouer à la fois un rôle social (lieu de rencontre), fonctionnel (liaison piétonne) et écologique (espace vert et arboré).

L'espace à aménager (1'850 m²) est scindé en deux parties, une pente arborée au sud et une surface plane au nord. Le projet d'aménagement propose des interventions adaptées à chaque zone: sur la partie sud arborée (650 m²), le renouvellement du bouquet d'arbres, ainsi qu'un cheminement piétonnier en passerelles et escaliers depuis le trottoir de l'avenue Tivoli. Sur la partie nord, il est prévu de créer une grande place publique plane (700 m²), délimitée par des murets sièges, et deux terrasses de repos et de loisirs. Gazon et arbustes constitueront le reste de la surface.

Le coût de ces aménagements est estimé à 1'168'000 francs et le nouvel espace public devrait être mis à disposition des habitants fin 2010.

La direction de la sécurité sociale et de
l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00

Le préavis n° 2009/30 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 4 juin 2009